



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

A 103

Question orale n° 322

## Texte de la question

M. Patrice Calmégane attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale sur la réalisation de l'A 103. La réflexion sur la région capitale et le grand Paris est maintenant engagée depuis quelques semaines. Le Président de la République, à l'occasion de l'inauguration du satellite n° 3 à Roissy-Charles de Gaulle le 27 juin 2007 a déclaré : « engageons d'autres projets ambitieux et efficaces. Un pays qui n'a plus de projets est un pays qui n'a plus d'ambition. C'est donc un pays qui n'a pas d'avenir. On va retrouver des grands projets et on va mobiliser les synergies nationales au service de ces grands projets ». Il a rappelé l'importance des infrastructures à réaliser en Île-de-France et particulièrement en Seine-Saint-Denis, département dont il est élu. Dans le sud-est de ce département, depuis près de 30 ans, une autoroute - l'A103 - n'a pas été terminée, alors que l'A 86 est en permanence saturée dans ce secteur. Son bouclage est sans cesse repoussé pour différentes raisons. Sa faisabilité a été démontrée, son intégration dans l'environnement aussi. Il lui demande s'il envisage, dans le cadre de sa mission, d'inscrire la réalisation de l'A 103 dans les prochaines années.

## Texte de la réponse

### RÉALISATION DE L'A 103 EN ÎLE-DE-FRANCE

M. le président. La parole est à M. Patrice Calmégane, pour exposer sa question, n° 322, relative à la réalisation de l'A 103 en Île-de-France.

M. Patrice Calmégane. Monsieur le secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale, la réflexion sur la région capitale et le Grand Paris est maintenant engagée depuis quelques semaines. Le Président de la République, à l'occasion de l'inauguration du satellite n° 3 à Roissy-Charles de Gaulle le 27 juin 2007 a fait la déclaration suivante : " Engageons d'autres projets ambitieux et efficaces. Un pays qui n'a plus de projets est un pays qui n'a plus d'ambition. C'est donc un pays qui n'a pas d'avenir. On va retrouver des grands projets et on va mobiliser les synergies nationales au service de ces grands projets. "

Il a rappelé l'importance des infrastructures à réaliser en Île-de-France, particulièrement en Seine-Saint-Denis, département dont je suis élu.

Dans le sud-est de ce département, le projet de l'autoroute A 103, lancé il y a près de trente ans, n'a toujours pas abouti, alors que l'A 86 est en permanence saturée dans ce secteur. Alors que sa faisabilité et son intégration dans l'environnement ont été démontrées, son bouclage est sans cesse repoussé pour des raisons diverses.

Monsieur le secrétaire d'État, pour avoir dirigé Air France et la RATP, vous savez que les transports en commun ne sont ni adaptés ni adaptables aux horaires décalés qui sont ceux de 75 % des 85 000 salariés de la plateforme de Roissy-Charles de Gaulle. Pour le développement de la Seine-Saint-Denis et de l'est du Grand Paris, envisagez-vous donc, monsieur le secrétaire d'État, dans le cadre de votre mission, d'inscrire la réalisation de l'A 103 au programme des prochaines années ?

M. le président. La parole est à M. Christian Blanc, secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale.

M. Christian Blanc, *secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale*. Monsieur le député Calmégane, vous attirez mon attention sur la réalisation de l'autoroute A103. Dans le cadre de la démarche de révision du schéma directeur de l'Île de France, ce projet d'autoroute ne figure pas dans le document porté à la connaissance de l'État au titre de l'évolution du réseau routier national, et l'État n'a pas formulé de remarque à ce sujet.

Il est clair néanmoins qu'un problème local de déplacements se pose dans cette zone, et que les emprises réservées pour l'A 103 pourraient être utilisées pour un projet d'envergure locale sous maîtrise d'ouvrage locale. C'est dans un tel cadre qu'il conviendrait donc de réengager les études.

Il est également clair, dans la lettre de mission qui m'a été adressée par le Président de la République, que le désenclavement du sud-est de la Seine-Saint-Denis devrait être l'une des priorités du projet pour la région capitale que nous sommes en train d'élaborer. Dans cette optique, la question de la meilleure utilisation possible des emprises réservées pour l'A103 devrait être étudiée en tenant compte des besoins de desserte de Paris, certes, mais aussi des pôles d'emplois de Roissy et de Marne la Vallée - vous avez souligné que certaines des fonctions que j'ai eu l'occasion d'exercer m'ont donné une connaissance particulière de ces pôles.

Je ne peux pas vous faire aujourd'hui une réponse plus précise et plus longue, mais soyez certain, monsieur le député que, tout au long des prochains mois, je serai attentif à cette question.

M. le président. La parole est à M. Patrice Calmégane.

M. Patrice Calmégane. Je vous remercie de votre réponse, monsieur le secrétaire d'État. Avec l'ensemble de mes collègues de la Seine-Saint-Denis, nous restons à votre disposition pour poursuivre ce débat dans le cadre du Grand Paris et de la mission qui vous a été confiée par M. le Président de la République, et travailler, comme vous l'avez rappelé, au désenclavement du sud-est de la Seine-Saint-Denis, dans l'intérêt des pôles d'emploi de Roissy et de Marne-la-Vallée, qui se développent d'année en année.

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrice Calmégane](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (8<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 322

**Rubrique :** Voirie

**Ministère interrogé :** Développement de la région capitale

**Ministère attributaire :** Développement de la région capitale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 juin 2008, page 4544

**Réponse publiée le :** 4 juin 2008, page 2802

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 juin 2008